

## Suspension des cours en cas de forces majeures 2019-2020

Chers parents,

La Commission scolaire des Hauts-Cantons souhaite vous informer de la procédure à suivre concernant la suspension des cours pour les élèves en cas de forces majeures : tempêtes de neige, verglas, panne d'électricité, bris de conduite d'eau ou autre urgence.

### Le matin :

La suspension des cours peut être décrétée soit, **pour tout le territoire** de la Commission scolaire des Hauts-Cantons **OU par secteur** (secteur Coaticook, secteur East Angus, secteur Lac-Mégantic).

### Au cours de la journée :

Sauf pour une raison exceptionnelle, il a été convenu de ne pas retourner les enfants à la maison et ce, en raison de l'absence de la plupart des parents.

Ainsi, lors d'une fermeture d'école vous pouvez être informés :

- En consultant notre site internet : [www.cshc.qc.ca](http://www.cshc.qc.ca) (l'affichage en rouge d'alerte météo est évident).
- En consultant Facebook : <https://www.facebook.com/CSHautsCantons/>
- En écoutant la radio ou la télévision (voir la liste des médias ci-dessous) :

Télévision	Radio
<ul style="list-style-type: none"><li>• Urgence neige LCN – Montréal</li><li>• ICI Radio-Canada Télé</li><li>• Urgence – neige TVA - Sherbrooke</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ICI Radio-Canada Première 101.1</li><li>• Rythme FM 93,7</li><li>• 107,7 FM</li><li>• Rouge FM Estrie 102,7 – Sherbrooke</li><li>• Énergie Estrie 106,1 – Sherbrooke</li><li>• Plaisir 106,7 – Mégantic</li><li>• CIGN FM 96,7 - Coaticook</li></ul>

- En téléphonant au **(819) 832-4953** ou **(819) 849-7051** ou **(819) 583-2351** et en composant le **4444**.



Martial Gaudreau, directeur général